

La porte Milante

En résumé,

Les chartes du XI^e siècle nous donnent de l'actuelle commune des Arcs une image assez floue.

Pour en savoir plus,

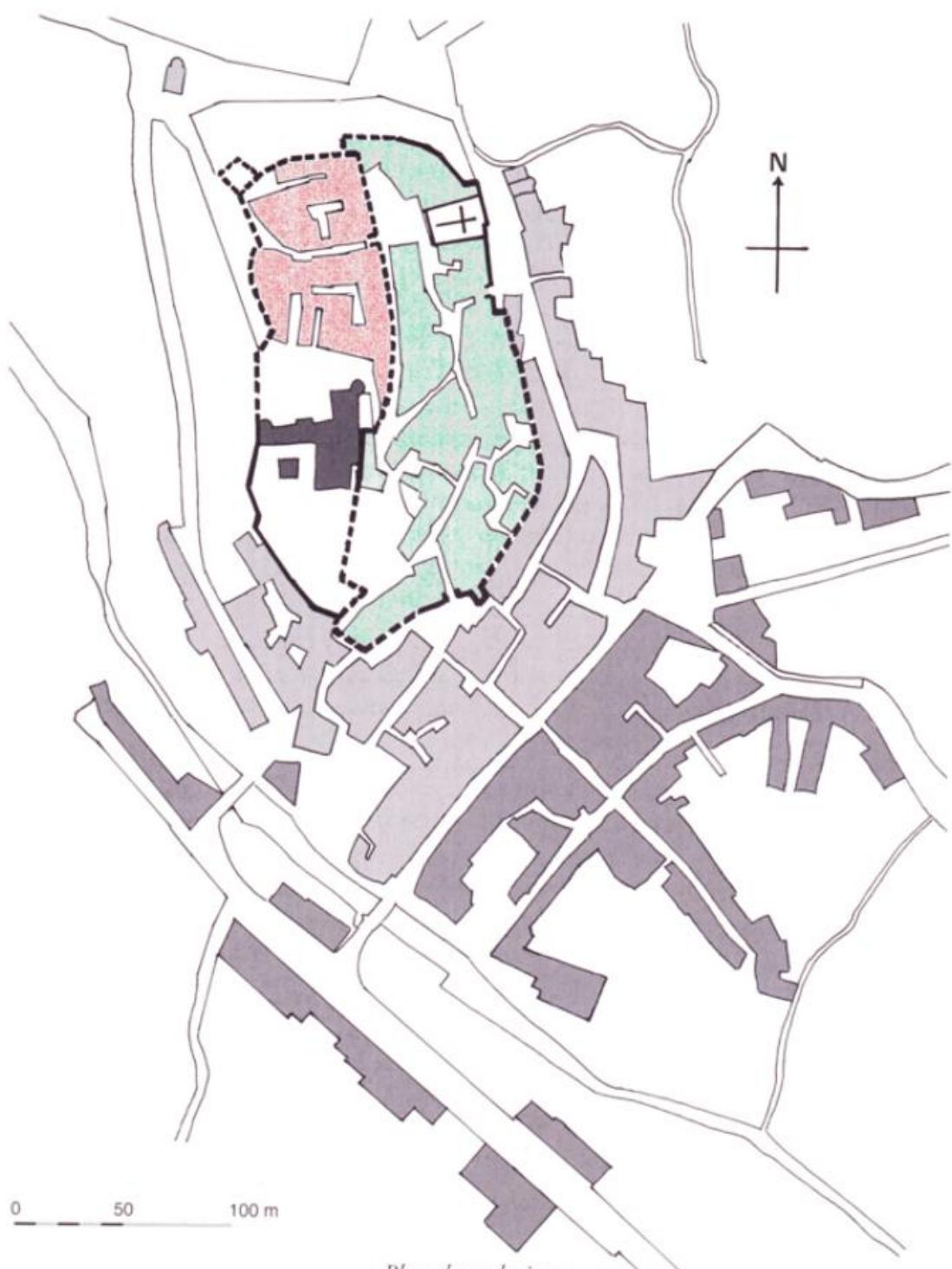
Au XI^e siècle, le territoire est composé de deux parties, la villa d'Arcus, domaine agricole mentionné dès 909, et le castrum, enceinte fortifiée existant dès 1040. Il est probable que la porte date de cette époque là.

Quoi qu'il en soit la porte clôturait l'enceinte du castrum du XII^e siècle, mentionné dans l'inventaire des biens du comte de Provence, le 8 juillet 1150.

83 LES ARCS Village

N.PEGAND © INVENTAIRE GENERAL

1992



Plan chronologique

fortifications

- vestiges
- - - - - tracé restitué

château

- bâtiments subsistant en 1835

agglomération

- îlots construits en 1150
- îlots construits en 1366
- îlots construits en 1544
- îlots construits en 1835